



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



**coupon de pré inscription au
championnat départemental individuel de tir en salle
Falaise les 2 & 3 février 2013**

Procédure de pré inscription :

Lorsqu'un archer licencié dans un club du Calvados souhaite participer au championnat départemental individuel de tir en salle des 2 & 3 février 2013 à Falaise, il convient d'adresser **au plus tard le 21 janvier 2013** (cachet de la poste faisant foi) le bulletin de pré inscription qui figure au bas de ce document, accompagné du droit d'inscription :

- **Inscription individuelle** = bulletin d'inscription + chèque de 8.00 € ;
- **Inscription(s) par le Club** = 1 bulletin d'inscription par archer + chèque du montant des droits (nb d'archers X 8.00 €).

La liste des archers sélectionnés figurera sur le site du Comité Départemental – www.tiralarc-cd14.fr - à partir du 26 janvier 2013. Les derniers concours sélectifs sont ceux des 19 & 20 janvier 2013.

Les chèques des sélectionnés seront mis à l'encaissement le lendemain du championnat, ceux des archers pré inscrits mais non sélectionnés seront retournés ou remboursés au club au cours de la semaine suivant le championnat.



je souhaite participer au championnat départemental individuel de tir en salle des 2 & 3 février 2013

Nom		Prénom	
n° licence		Club de	
Catégorie*	B – M – C – J – S – V – SV	Sexe*	Femme – Homme
Arc utilisé*	CL – CO	Inscription par le club : Ce bulletin fait partie d'un envoi de accompagné d'un chèque de €	

* entourer

- Inscription individuelle : bulletin + chèque de 8.00 €
- Inscription par le club : bulletin individuel + chèque de (nb X 8.00 €)

Chèque à l'ordre de : CD Calvados de tir à l'arc

Adresser le tout à : Roger ADAM – CD 14
20 rue du Parc du Château
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

au plus tard le 21 janvier 2013.